

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 mars 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n^{os} : D08-01-18/B-00043 et D08-01-18/B-00044
Propriétaire(s) : Kenwood Homes Inc.
Emplacement : 696, promenade Echo et (294, 296), avenue Riverdale
Quartier : 17 – Capitale
Description officielle : partie du lot 20, plan enr. 105374
Zonage : R3P
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds vacant en deux parcelles distinctes. Il est proposé de construire une nouvelle maison jumelée de quatre étages de 6,8 mètres sur 10,29 mètres.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions et d'un accord portant sur les travaux d'entretien et la mitoyenneté. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00043	8,9 m	20,7 m (irrégulière)	167,7 m ²	1	296, av. Riverdale une unité d'habitation
B-00044	8,86 m	20,4 m (irrégulière)	165,1 m ²	2	294, av. Riverdale une unité d'habitation

L'approbation des demandes aura comme effet de créer deux parcelles distinctes. L'aménagement projeté sur chacune des parcelles ne sera pas conforme aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-18/A-00044 et D08-02-18/A-00045) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.